



Lundi 12 mars 2018

## Communiqué de presse

---

### **Réforme du bac : Ne jouons pas aux dés avec l'avenir des lycéens !**

Les projets de décret et d'arrêtés viennent seulement d'être communiqués aux organisations syndicales à la veille des instances supposées amender et poser un avis sur ces textes. Par cette réforme, le gouvernement met fin à des décennies de démocratisation scolaire durant lesquelles le BAC constituait une référence commune en ouvrant l'accès à des études universitaires de son choix.

Le SNES-FSU dénonce un projet qui renvoie l'organisation des épreuves du baccalauréat au local. De plus, contrairement à toute logique, le ministère prive les enseignants de la maîtrise de l'évaluation de ces épreuves.

Le SNES-FSU dénonce un projet qui soumet les lycéens à une évaluation permanente au mépris de la qualité des apprentissages. Il dénonce un projet qui consacre de fait la réduction de l'offre de formation tant dans la voie générale que dans les séries technologiques et la volonté politique de réduire le baccalauréat à un diplôme maison dont la valeur ne pourra dépendre que de la réputation de l'établissement.

Il dénonce la méthode ministérielle qui consiste à retenir les informations tout en imposant un calendrier impossible, ce qui interdit toute concertation. Il déplore que, sans discussion aucune, les projets de textes fixent de façon autoritaire les coefficients, la durée et la nature des épreuves interdisant ainsi toute évolution qui tienne compte de la spécificité de chaque enseignement.

Le SNES-FSU demande solennellement le retrait de ces textes de l'ordre du jour du Conseil supérieur de l'Education du 21 mars et l'ouverture de concertations pour une remise à plat totale du projet de réforme.